



Associations

Culture, Enfance et Jeunesse

Travaux communaux

Événements

Commerçants

Témoignage

Histoire

Tribune libre

Environnement

Politique sociale et solidaire

Sécurité

Agenda



Chères Annétoises et chers Annétois,

L'été qui s'achève a été marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs. Dans ce contexte, la Préfecture a activé le plan canicule et la commune s'est mobilisée pour prendre contact avec les personnes les plus vulnérables, afin de s'assurer de leur état de santé et de leur rappeler les gestes de prévention essentiels.

Si vous n'avez pas été joint cette année, il est possible que vous ne soyez pas inscrit sur la liste communale du plan de sauvegarde. Nous vous invitons à vous rapprocher des services de la mairie si vous souhaitez être contacté lors des prochains épisodes de canicule ou de grand froid.

La rentrée des classes est désormais derrière nous, mais il reste important de souligner un changement significatif au sein d'une de nos écoles. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école Vasarely Mme Délos, qui succède à Mme Crozatier après de nombreuses années d'engagement et de dévouement auprès des petits Annétois.

Pour le conseil municipal, c'est la dernière ligne droite avant la fin du mandat confié par les électeurs en 2020. Dans un peu plus de six mois, un nouveau conseil municipal sera élu lors des élections de mars 2026. D'ici là, nous poursuivons le programme engagé et les chantiers en cours, qu'ils soient portés par la commune ou accessoirement par la communauté de communes :

- L'aménagement des allées du cimetière,
- La réfection complète des deux courts de tennis,
- La création d'une réserve pour le centre culturel et la médiathèque
- L'avancement du dossier de la Croix es Louis relatif à la prévention des risques d'inondation.

La vie du village est aussi rythmée par ses animations. Qu'il s'agisse des festivités associatives, des événements sportifs ou des rendez-vous culturels, ces temps de partage renforcent le lien social et font battre le cœur de notre commune. Alors n'hésitez pas à y participer et à venir partager ces moments conviviaux avec nous.

Par ailleurs, vous avez sans doute remarqué que l'éclairage public est désormais assuré à 100 % par des lampadaires LED, grâce au soutien de la Région. Cet hiver, le dispositif d'extinction d'un candélabre sur deux ne sera pas activé : tous les lampadaires des rues resteront donc éclairés, avec une consommation énergétique optimisée !

Enfin, rappelons que le bien-vivre ensemble commence par le respect de notre village (environnement, nuisances sonores..) et de ses habitants. Cela passe par l'écoute, le dialogue et l'attention portée aux autres, valeurs qui sont au cœur de la vie communale.

Avec tout mon dévouement,

Le Maire, Stéphanie AUZIAS

Sommaire

- Rétrospective des événements p.2
- Environnement p.3
- Politique sociale et solidaire p.4
- Associations p.5
- Culture et Médiathèque p.6
- Enfance-Jeunesse p.7
- Travaux communaux-Urbanisme p.8
- Un peu d'histoire p.9-11
- Sécurité p.11
- Intercommunalité p.12
- Vos commerçants vous attendent p.13
- Témoignage p.14
- A vos agendas p.15



Christian MARCHANDEAU
1^{er} adjoint délégué
au patrimoine,
travaux et urbanisme



Sandrine BEVIERRE
2^{ème} adjointe déléguée
aux affaires scolaires
et affaires sociales



Michel LECOMTE
3^{ème} adjoint délégué
aux sports, associations
et aux relations extérieures



Pascale BOITIER
4^{ème} adjointe déléguée à la
petite enfance, la jeunesse



Nicolas SUINOT
5^{ème} adjoint délégué
à l'environnement et au
développement durable



Marie ARCIN
6^{ème} adjointe déléguée
à l'attractivité du village
et à la communication

Retrospective des événements 2025

Don du sang



Soirée dansante Nettoyons la nature



Commémoration



Forum jeunesse



Journée verte



Urbex



Brocante



Fête Foraine



Une nouvelle borne électrique sur Annet :

Votre commune s'associe au SDESM et à Ecocharge77 pour développer la mobilité propre.

La transition vers la mobilité électrique est une étape essentielle pour réduire notre impact sur l'environnement, diminuer les nuisances sonores en ville et maîtriser nos dépenses liées aux carburants fossiles.

C'est pourquoi votre commune s'est engagée aux côtés du SDESM et de son réseau public Ecocharge77 pour faciliter l'accès à la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

A partir du mois de septembre, vous pourrez profiter d'une nouvelle borne de recharge, accessible à tous, (située rue de rigaudin et devant le centre culturel...) :

- Borne 18kW AC/DC permettant la recharge en moins de 3h en moyenne
- Borne rapide de 60/100 kW DC permettant la recharge en moins d'une heure pour les véhicules compatibles

Pour vous permettre de bénéficier du service, plusieurs moyens d'accès sont possibles :

- Créer un compte sur le site <https://ecocharge77.fr> et commander un badge
- Installer l'application Ecocharge77 sur Android et IOS et lancer une charge avec son smartphone
- Utiliser sa carte bleue avec paiement sans contact sur les bornes compatibles (indiqué sur la face avant des bornes)

Pour consulter les tarifs en vigueur, consultez le site web d'Ecocharge77 : <https://ecocharge77.fr/tarifs/>

Pour toutes questions contacter le service usagers au 01 87 52 13 19

Bonnes recharges à tous !



Depuis le 1er juillet 2025, l'interdiction de fumer s'étend :

espace sans tabac

Ici, on joue.

On apprend. On respire.

PAS DE PLACE POUR LA FUMÉE.

À partir du 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer :

- dans les parcs et jardins publics
- sur les plages
- aux abords des écoles et crèches
- près des stades, bibliothèques...

Pourquoi ces espaces sont sans tabac ?

- Dénormiser le tabac dans les lieux du quotidien
- Protéger les enfants et les non-fumeurs de la fumée
- Réduire l'attractivité sociale du tabac, notamment chez les jeunes
- Préserver l'environnement : un mégot peut polluer jusqu'à 500 L d'eau

Une nouvelle signalétique vous guide dans l'espace public.

Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.
Pour en savoir plus sur les espaces sans tabac, rendez-vous sur sante.gouv.fr.
Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Ça se passe sur [TABAC-INFO-SERVICE.FR](https://tabac-info-service.fr) ou au 3989

Depuis le 1er juillet 2025, l'interdiction de fumer s'étend à de nouveaux espaces extérieurs.

En complément des zones déjà concernées, il est désormais interdit de fumer :

- dans les parcs et jardins publics,
- sur les plages en période estivale,
- dans les espaces de détente, gares, arrêts de bus,
- aux abords des écoles, bibliothèques et équipements sportifs.

Cette mesure d'envergure nationale vise à :

- protéger les enfants en débanalisant la consommation de tabac,
- réduire l'exposition à la fumée de tabac,
- prévenir les risques du tabagisme passif,
- préserver l'environnement en limitant la pollution liée aux mégots.

Ensemble, rendons nos espaces publics plus sains et plus respectueux de tous.

Politique sociale et Solidaire

Soutenir les personnes en situation de handicap et les aidants, une priorité !

La communauté 360 c'est :

- Un numéro vert à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches, les professionnels : le 0800 360 360 ;
- Une communauté d'acteurs mobilisés en faveur de l'inclusion
- Un service porté par l'association Hand-AURA
- Un bus itinérant pour aller vers les usagers

La commune d'Annet-sur-Marne a le plaisir de vous annoncer la présence du C360 Bus sur la place du marché de 9h à 12h30 les mercredis 10 septembre et 17 décembre 2025.

Il s'agit d'un service gratuit à destination des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Le C360 Bus permet d'aller vers et d'atteindre un public isolé, d'intervenir en proximité et de relayer les informations des partenaires du territoire, des membres de la Communauté 360. Et ceci, dans le but d'informer, renseigner, orienter et de contribuer à une meilleure participation des personnes en situation de handicap au sein de la Cité.

N'hésitez pas à venir le découvrir !



Atelier Sport Santé pour les seniors : c'est reparti !



Face au succès rencontré l'an dernier, le Conseil d'administration du CCAS a décidé de reconduire son soutien à l'atelier Sport Santé destiné aux seniors. Une belle manière d'encourager chacun à prendre soin de sa santé tout en restant actif.

Cet atelier a pour objectif d'améliorer le confort de vie au quotidien : apprendre à se relever du sol en toute sécurité, monter les escaliers plus facilement, adopter les bons gestes et postures pour préserver son équilibre, et entretenir sa forme grâce à une activité physique régulière et adaptée.

Les séances auront lieu chaque mardi, de 14h à 15h, dans la salle de danse du Centre culturel Claude Pompidou (rue de Rigaudin), de septembre à début juillet, hors vacances scolaires. Le tarif est de 180 euros pour les Annétois et de 210 euros pour les personnes hors commune pour l'ensemble du cycle.

Inscriptions à l'accueil de la mairie, via le formulaire disponible sur place. Ne tardez pas, les places sont limitées !

N'hésitez pas à venir le découvrir !

Canicule, grand froid : protégeons les plus fragiles. Demandez votre inscription sur le registre communal des personnes vulnérables

Dans le cadre de la loi du 30 juin 2024, la Ville d'Annet-sur-Marne renouvelle chaque année son engagement à travers le Plan Canicule et le Plan Grand Froid, afin de veiller sur les personnes les plus exposées lors d'épisodes climatiques extrêmes.

Un registre communal permet de recenser les habitants âgés de plus de 65 ans, en situation de handicap, isolés ou particulièrement vulnérables, qui souhaitent bénéficier d'un suivi personnalisé en cas d'alerte météorologique.

Lorsque le plan est déclenché par la préfecture de Seine-et-Marne, les services municipaux prennent contact avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur proposer, si besoin, une aide adaptée.

☀ Vous êtes concerné(e) ou vous connaissez quelqu'un dans cette situation ?

Il suffit de vous rapprocher de la mairie pour effectuer une inscription, gratuite et confidentielle.

☎ Renseignements et inscription : accueil de la mairie au 01 60 26 02 79

Vous rencontrez des difficultés ?

Un agent du CCAS peut vous recevoir **sur rendez-vous au 01 60 26 02 79.**

La conciliatrice de justice peut aussi vous recevoir pour tout litige de voisinage ou problème personnel. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : **pierrette.arquevaux@conciliateurdejustice.fr**

Associations

Réussite pour l'association chorégraphique et gymnique

Après d'autres associations Annettoises, ayant obtenu de très bons résultats, cette fois-ci c'est au tour d' A.C.G (association chorégraphique et gymnique) de se distinguer.

Cinq médailles récoltées en modern jazz contemporain dont trois pour, Alaïa 10 ans, Océane 10 ans et Manon 12 ans, lors du concours international de danse à Saint-Mard.

Très belles prestations de ces jeunes filles en Moderne jazz avec des chorégraphies mises au point par leur professeur Jessica, elles ont réussi à enthousiasmer le jury, notons que c'est la deuxième fois que le club Annettois participait à ce concours.

Nous leur souhaitons de continuer à briller dans les prochains concours.



de gauche à droite: Océane en catégorie contemporain ado - 3ème prix -- Emma en catégorie jazz enfant - 3ème prix -- Alaïa en catégorie contemporain ado - 3ème prix -- Manon en contemporain ado - 3ème prix et en jazz ado 2ème prix.



Annet a du talent... et des combattants !

Quand la passion rencontre l'excellence, elle forge des champions. La dernière Coupe de France de Karaté combat en est la preuve : notre commune a brillé sur les tatamis nationaux.

Grégory Lehmann, notre professeur, a décroché une magnifique médaille d'argent, inscrivant pour la première fois le nom du Cercle Annettois du Karaté au palmarès national. À ses côtés, Firmin Zokou a conquis une très belle troisième place, confirmant la qualité d'un dojo animé par passion et rigueur. Portés par le soutien de la commune, ces résultats incarnent un engagement : former, transmettre et inspirer.

Pour Grégory, cette médaille est un flambeau tendu aux jeunes générations : la preuve que persévérance et discipline sont les fondations de tout accomplissement.

Connaissez-vous Charlotte Amengual ?

Archère à la 1ère Compagnie d'arc depuis septembre 2020. Membre de l'équipe d'Ile de France jeunes depuis 2 ans pour sa première année de cadette (U18), elle performe :

- En tir Beursault (50m)
Championne Régionale 2025
Championne Départementale 2025
1ère au concours la Briarde
- En Tir en salle (18m)
Vice-championne d'Ile de France (super performance)
1ère au concours de Quincy
2ème au concours de Torcy
2ème au concours de Saint Germain
- En tir extérieur distance nationale (60m)
1ère à Villejuif (Division Régionale Jeunes)
1ère à Saint-Germain

Et bien d'autres résultats encore ! Il lui reste à disputer un Championnat de France à Soissons en Octobre. Nous lui souhaitons la même réussite et espérons que les résultats de Charlotte donneront envie à d'autres jeunes filles de pratiquer le tir à l'arc à Annet-sur-Marne. Déjà Nawel BEN BACHA suit ses traces.



Culture - Médiathèque

Médiathèque

Le site de la médiathèque a fait peau neuve !

Venez découvrir toutes les infos dédiées à son fonctionnement : Mediannet est désormais fluide, convivial et complet. D'un clic vous pouvez parcourir le fonds par rubrique, par thème, par auteur etc.,



Consultez les nouveautés, et laissez votre avis sur vos lectures.

N'hésitez pas à réserver les ouvrages qui vous tentent, et à prendre connaissance de l'actualité littéraire et culturelle de notre commune.

<https://www.mediannetsurmarne.net/>

Date à retenir

samedi 8 novembre à 11h, Michel Ployé, ancien Annétois vient nous présenter son livre « tristesse infinie » qui traite de son histoire familiale pendant l'occupation de son village lors de la 2ème guerre mondiale.

Exploration urbaine à Annet



Quels sont les meilleurs endroits à Annet ?

C'est la question qu'a posée l'association « Passeurs d'images » à **plusieurs équipes intergénérationnelles d'Annétois** le 17 mai dernier.

Lors d'un jeu de 45 minutes, ces équipes, munies d'un téléphone portable, se sont déployées dans la commune pour envoyer aux « experts » installés dans un studio au centre culturel les vidéos des lieux qui leur tenaient à cœur.

Les « experts » (un sénior et une étudiante) installés en régie qui recevaient les images devaient donc identifier les lieux de prises de vue et les commenter brillamment en direct en remettant les photos dans leur contexte et dans leur histoire.

Et qu'en est-il ressorti ? Un lieu précisément a été retenu par toutes les équipes à l'unanimité : le banc situé au rond-point reliant la rue de Rigaudin et du Moncel, idéalement placé sous un tilleul et occupé tour à tour selon les heures de la journée par des mamans

et enfants au sortir de l'école, par des personnes âgées lors des après-midi ensoleillées, et par des jeunes qui utilisent ce lieu comme point de rencontre...Et aussi tous les autres bancs de la commune (place de l'église, parc de Louche).

Autres lieux de choix : la supérette où l'on achète des bonbons et autres sodas, l'arrêt de bus de la Croix Gauthier, le stade de foot, le tennis, les vergers, le tunnel qui passe sous la déviation, le foyer Nézondet etc...

Et pour finir un superbe hommage à l'école et aux enseignants : ce petit garçon qui brandit un écriteau « MERCI LUCIEN ! » devant les grilles de l'école Lucien Lefort !

Les équipes se sont ensuite réunies autour d'un goûter convivial avant de regarder tous ensemble le film tiré de leur expérience. Ce film est d'ailleurs encore visible sur you-tube.



Enfance - Jeunesse

Nos jeunes élus

Les conseillers municipaux des enfants toujours aussi investis dans la défense de l'environnement et les projets solidaires !

Au-delà de la mission sociale, nos jeunes élus s'engagent en faveur de la mode éco-responsable. Grâce à la générosité des familles, ils ont pu récupérer suffisamment de vêtements pour ouvrir à la rentrée prochaine au sein des écoles un Vestiaire solidaire. Il s'agit d'encourager le réemploi et la réutilisation de vêtements, contribuant ainsi à réduire l'empreinte écologique de l'industrie de la mode. Chacun pourra gratuitement choisir le vêtement qui lui ressemble. Ces valeurs de solidarité apparaissent comme essentielles à l'ensemble des acteurs de l'enfance et de la jeunesse annétoise. L'équipe d'animation du centre de loisirs n'a pas hésité à participer et aider les jeunes élus à réaliser leur projet sous l'impulsion de l'adjointe aux affaires scolaires et sociales.

Nos jeunes conseillers municipaux ont aussi souhaité mettre en avant l'initiative des élèves de l'école Lefort-Auzias, avec le soutien du SMITOM de Seine-et-Marne, en donnant la possibilité à tous les annétois de participer au projet de recyclage des « instruments d'écriture ». Ainsi deux boîtes de récupération vous attendent :

- une à l'accueil de la mairie
- une à la médiathèque

Il s'agit d'y déposer les stylos bille usagés, mais également les surligneurs, les marqueurs, les feutres et les correcteurs (souris, bouteille et stylos).

Ils souhaitent aussi poursuivre leur action en faveur des animaux en difficultés. Un nouveau projet verra bientôt le jour... Ils ne manqueront pas de vous le proposer !



L'espace jeunes d'Annet-sur-Marne : L'autonomie au cœur des loisirs

Un été pour apprendre à construire ses projets : **les jeunes au cœur de l'action**

À l'Espace Jeunes d'Annet-sur-Marne, l'été 2025 aura été tout sauf ordinaire. Ici, les ados ne se contentent pas de suivre un planning tout fait : ils créent leur propre programme, choisissent leurs activités, et apprennent à gérer un budget collectif. Une manière concrète et vivante de leur donner la parole et les moyens d'agir.

Depuis plusieurs années, la Ligue de l'enseignement, en charge de l'Espace Jeunes dans le cadre d'une délégation de service public, développe un projet pédagogique axé sur l'émancipation. L'idée : accompagner les jeunes pour qu'ils deviennent acteurs de leur temps libre, qu'ils expriment leurs envies, qu'ils apprennent à coopérer, à décider, à construire ensemble.

Des plannings faits maison et un budget entre leurs mains

Tout au long de l'été, les jeunes ont conçu leurs plannings d'activités de A à Z. À partir de leurs idées, ils ont discuté, voté, préparé les sorties et ateliers, et géré le budget de manière collective. Encadrés sans être dirigés, ils ont appris à faire des choix, à respecter des contraintes, et à assumer leurs décisions.

"On gère l'argent, les sorties, les repas, on fait ce qu'on veut!", résume Matteo, 12 ans, avec un grand sourire.

"C'est génial de nous laisser organiser nos vacances!", ajoute Lucas, 12 ans.

Un projet ambitieux en préparation : cap sur le Morbihan !

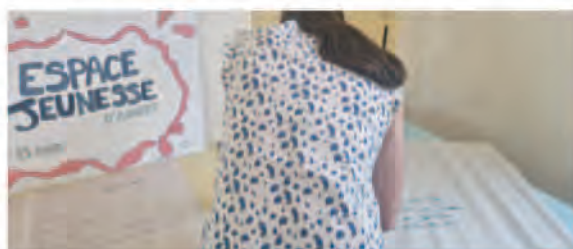
Mais l'expérience la plus marquante de cet été, c'est sans doute celle qui se prépare pour l'été prochain. Les jeunes ont en effet imaginé et lancé un projet de séjour dans le Morbihan. Depuis le mois d'avril, un petit groupe motivé s'est mobilisé pour tout organiser : choix de la destination, comparaison des hébergements, estimation des coûts, montage du budget, rédaction de la demande de financement.

Leur travail a porté ses fruits : **la CAF a validé leur dossier et accordé un financement de 4 500 € pour concrétiser le séjour en 2026.** Une vraie fierté pour le groupe, et une belle récompense pour leur implication.

À travers ce projet, les jeunes n'ont pas simplement préparé des vacances. Ils ont développé des compétences concrètes : travailler en équipe, structurer une idée, défendre un projet, faire face aux imprévus... Et surtout, ils ont pris conscience qu'ils étaient capables.

L'Espace Jeunes se confirme ainsi comme un espace d'émancipation et d'apprentissage, bien au-delà du simple cadre de loisirs.

À Annet-sur-Marne, l'été a été productif... et ce n'est que le début de l'aventure. "



Travaux communaux - Urbanisme

Éclairage public



La commune d'Annet-sur-Marne est équipée de 548 points lumineux dont 350 en LED. Le remplacement des anciennes sources lumineuses très énergivores par des LED réduit la consommation électrique de 60% avec un rendement lumineux bien supérieur. Dans un souci d'économie d'énergie et d'amélioration de la performance environnementale, il a été décidé par délibération de moderniser les 198 points lumineux non LED. De plus tous les points lumineux rénovés et anciens ont été équipés d'un système qui abaisse automatiquement la puissance de 80%, donc la consommation, entre 22H et 6H du matin. Tout en gardant une luminosité suffisante pour la sécurité.

Cet hiver, l'ensemble du village sera entièrement éclairé en LED, contrairement aux autres années mettant fin à l'éclairage partiel d'un candélabre sur deux.

- **Qui a bénéficié d'une subvention régionale (budget participatif) de 94 000 euros.**
- **Coût de l'opération : 154 190,10 € HT**

Cimetière

L'opération de réfection des allées du cimetière communal (allées principales pour les véhicules et allées piétonnes perméables) a débuté le 18 Août, pour une fin prévisible mi-octobre (hors végétaux à planter cet hiver).

Les offres suivantes ont été acceptées au terme de la procédure dématérialisée qui a eu lieu du 30 avril au 11 juin 2025.

Lot 1 : Voirie, espaces paysagers : **l'entreprise Pian - 284 228,40 € TTC**

Lot 2 : cheminement piétons perméables en résine drainante : **Battice - 136 800,00 € TTC**

- **Qui a bénéficié d'une subvention État de 88 510,00€**
- **Coût de l'opération : 444 150 € TTC honoraires de maîtrise d'œuvre compris.**

Modification et révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Par deux délibérations en date du 13 décembre 2023, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé d'engager deux procédures complémentaires, l'une à court terme (un an) : la modification du PLU, la seconde à plus long terme (3 ans) : la révision générale du même PLU notamment destinée à prendre en compte les évolutions décidées par la Région : Révision de son schéma directeur, le SDRIF-E adopté par le Conseil régional en date du 11 septembre 2024.

Le suivi complet de ces procédures est accessible sur le site de la commune www.annetsurmarne.com, onglets La Mairie puis Urbanisme.

La modification du PLU a été adoptée par le Conseil municipal en date 6 mars 2025.

Elle est consultable sur le site de la Commune et sur le Géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

La révision, toujours en cours, a fait l'objet de deux débats et délibérations du Conseil municipal :

- Le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) en date du 20 décembre 2023, ce qui ouvre la possibilité de surseoir à statuer pour des demandes d'autorisation « dans les cas où le projet du pétitionnaire serait de nature à compromettre ou rendre plus onéreuse l'exécution ou la mise en œuvre de certains projets ou documents de planification à enjeux ».
- Point d'avancement des travaux en date du 5 avril 2024, accompagné d'un projet de règlement et de zonage.

Tous ces éléments sont accessibles en ligne sur le site communal déjà indiqué.

Une première réunion d'association des PPA (Personnes publiques associées) et des acteurs locaux impliqués dans le territoire a eu lieu le 9 juillet dernier.

La Commune s'est fixée comme objectif l'arrêt du projet début février 2026.

Les modalités de concertation telles que prévues par la délibération institutive sont :

- L'information dans le bulletin municipal,
- Un registre à disposition en mairie,
- Une exposition (prévue vers fin septembre),
- Une réunion de concertation (vers fin novembre, début décembre),
- Le site internet communal avec une adresse de messagerie dédiée sur lequel chacun peut déposer ses observations : revisionplu@annetsurmarne.fr

Un peu d'histoire

L'église Saint-Germain d'Annet-sur-Marne

Histoire de ses restaurations et de ses protections

Diverses monographies sur notre église consacrée à Saint-Germain, évêque d'Auxerre sont accessibles sur le NET : site de la commune, de la société d'histoire de Claye-Souilly et ses environs ou des archives départementales. Ces monographies renseignent sur ses origines dont les plus anciennes remontent au XI^e siècle : Annet-sur-Marne naît d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Cluny, dédié à Saint-Germain d'Auxerre.

Au XVII^e siècle, l'église se compose d'une nef paroissiale entretenue localement et d'une chapelle dédiée à Saint-Martin, propriété des religieux du prieuré.

L'édifice a été refait au XVIII^e, restauré en 1819, puis en partie reconstruit au début du XX^e.

Cette opération importante portant sur la façade et le clocher, télescopée par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) devait entraîner moins d'un siècle plus tard la nécessité d'autres travaux, encore plus considérables : démolition puis reconstruction de la façade et clocher, réhabilitation intégrale de l'édifice et des bâtiments attenants.



L'édifice en 1898 selon une photo de l'époque présentait une façade très différente de celle obtenue après l'opération du début du XX^e, laquelle perdura jusqu'en 1992, et finalement reproduite à l'identique après la réhabilitation de 1992 – 2000.

Le 10 avril 1898, le Maire d'Annet-sur-Marne, Alfred COURCIER, Notaire de son état, affichait un arrêté à la porte du bâtiment, signalant le mauvais état de la charpente et de la voûte et des dangers de la circulation dans l'édifice. A sa suite, le curé Maurice Alphonse BLERY suspendait l'exercice public du culte dans l'église, « jusqu'au jour où l'autorité municipale la mettra en état de nous recevoir » (sic).

S'en sont suivies de nombreuses délibérations du Conseil municipal et du conseil de la fabrique de l'église dont le curé et le maire étaient membres de droit, assistés de 5 membres dénommés quasimodos, de la désignation d'un architecte (Emile HOTTOT), de l'acceptation de devis, principalement de l'entreprise de maçonnerie VAILLANT d'Annet-sur-Marne et de la souscription nécessaire d'un emprunt (3.000 francs).

En fait le Conseil municipal en date du 23 février 1898 avait accepté uniquement la réfection entière et immédiate de la grande voûte de l'église et le chaînage de ladite église pour relier le pignon de l'est à celui de l'ouest, pour la somme de 3.000 francs.

Il s'est avéré que l'entreprise a effectué en sus la reconstruction de la façade des travaux non prévus au devis pour un montant de 5.285,27 francs.

En francs 1901 ces deux sommes représenteraient en 2024 respectivement 1.369.983 et 2.413.576 € (convertisseur INSEE en ligne).

La Commune s'est systématiquement refusée à prendre le supplément en charge, dans un contexte où l'architecte était décédé, l'entreprise VAILLANT ayant fait faillite, en arguant notamment du fait du caractère somptuaire des dépenses supplémentaires (mais auxquelles elle n'avait pas consenti) exécutées dans le but de donner à l'église un caractère artistique.

L'affaire s'est soldée par une décision d'un Conseil de Préfecture du 30 décembre 1911 qui a laissé à la Commune l'entière charge des dépenses supplémentaires avec cette conclusion de l'expert : « La Commune possède maintenant une église dont la façade est solide, durable, d'un aspect digne et simple ».



La suite montrera que non, nécessitant des travaux de réhabilitation considérable de démolition et reconstruction du clocher s'affaissant coté mur sud et la façade (non chaînée) se désolidarisant des murs pignons.

Les travaux ont été menés en cinq tranches et plusieurs périodes où l'édifice a été fermé, ont impliqué de nombreux corps de métiers (entreprises avec qualification monument historique) :

1 : Démolition complète du clocher et de la façade, mise en œuvre de micropieux à 18 mètres de profondeur sur la totalité du linéaire concerné, avec platines incorporées dans des longrines de 1 m de largeur et 1m de profondeur, reconstruction à l'identique du clocher et de la façade avec remploi de tous les matériaux soigneusement mis de côté (poteaux, colonnes, modénatures, corbeaux, croix ...), réparation du beffroi (remplacement de nombreux éléments en chêne en massif abimés), fixation de la croix en pierre au sommet de la façade, remise en place du coq promené dans tout le village, à l'issue d'une cérémonie bon enfant ponctuée d'un apéritif public.

2 : Reprise en sous-œuvre des fondations et longrines des murs et piliers.

3 : Dallage pierre avec chauffage intégré

4 : Couverture (ardoises en totalité), charpente, ravalements intérieurs et extérieurs comprenant également le corps de bâtiment accolé (Epoque XIXe : Ecole, Espace Pierre Chevance)

5 : Menuiseries (dont restauration des stalles), Serrurerie, Électricité, Peinture.



Le montant des travaux seuls s'est élevé à 10.500.000 Francs HT plus 1.100.000 € pour le corps de bâtiments attenant.

N'ont pas été inclus dans ce bilan, la restauration complète des vitraux et du chemin de croix, la sculpture des chapiteaux et culs de lampe restés bruts d'origine (partie avant de la nef), la rénovation des statues (Christ et Anges), la restauration du Saint-Evêque (un des éléments classés à l'inventaire des monuments historiques), l'érection d'un autel en pierre, conforme à la liturgie de Vatican II, le remplacement des bancs, la mise en place d'une sonorisation, ni les honoraires (notamment de maîtrise d'œuvre) ou prestations annexes (sondages) et surtout d'importantes mesures de correction de l'humidité des murs : drainages externes, barrière de résine, ventilation d'air chaud à fort débit.

Les photos jointes témoignent de l'état des lieux avant et après travaux. On remarquera que l'édicule présent à l'origine à gauche de la façade de 1898 à 2012, sans grande utilité a été supprimé, d'autant qu'il s'est avéré que des fontis s'étaient formés dans cette zone, tout comme un autre survenu un week-end de Pentecôte durant la seconde phase des travaux, laissant un vide d'environ 50 m3 dans le chœur même de l'église.

Ce vide a été comblé avec des matériaux compactables et par sécurité l'ensemble de la surface intérieure a été injectée de coulis de béton sous pression et à refus (environ 50 autres m3).

L'ensemble de la restauration menée en proche concertation avec l'équipe paroissiale et l'évêché représenté par son chanoine nous a valu les encouragements du CAUE de Seine-et-Marne, ce qui a conduit la Commune à concourir pour les Rubans du Patrimoine. Elle n'a reçu que des encouragements et une distinction d'EDF en 2001 pour sa mise en lumière : Trophée Qualité Ville.

Toutefois, il est à signaler que deux éléments ont fait dans le passé l'objet de classement au titre Patrimoine mobilier : La Statue en bois de Saint Germain d'Auxerre restaurée (création : XVIIe, XVIIIe) et un bas-relief du maître-autel (création fin XIXe) représentant une scène biblique : la construction du temple.

Enfin, en décembre 2010 un tympan polychrome en terre cuite vernissée a été installé sur la façade, accompagné d'une statue de Saint Germain, comblant une niche vide de longue date et d'une croix pattée surmontant la petite porte. Le tympan a été inauguré le 25 juin 2011, en présence de Mgr Etienne Marie de Monléon, évêque de Meaux et du Député-maire de Claye-Souilly Yves Albarello.

Ces œuvres réalisées par Natacha Mondon et Éric Pierre illustrent la « mission universelle » (Mt28, 16-20) et sont quasi inédites. Dans un contexte où la DRAC n'a pas donné suite à la demande de classement de l'édifice au titre des monuments historiques en 2001, la Commune envisage de proposer le classement du tympan, de la statue et de la croix au titre du patrimoine mobilier et enfin la protection de l'église au titre du PLU : éléments identifiés au titre des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme.



Sécurité

Circulez en trottinette, ce que dit la réglementation

En agglomération, les trottinettes électriques (engins de déplacement personnel motorisés, vitesse ≤ 25 km/h) doivent circuler sur **les pistes ou bandes cyclables** ; à défaut, elles peuvent emprunter les routes limitées à 50 km/h, les accotements aménagés ou les aires piétonnes (art. R.412-43-1).

Tout conducteur doit être **âgé d'au moins 14 ans** et **seul à bord** (art. R.412-43-3).

Le port d'un gilet ou d'un équipement **rétroréfléchissant** est **obligatoire la nuit** ou en cas de faible visibilité.

Le respect de ces règles contribue à la sécurité de tous les usagers, piétons comme conducteurs. Une attention particulière est recommandée en zones piétonnes pour préserver la cohabitation entre tous.

Passage à l'heure d'hiver = moins de luminosité ... soyez vigilants et visibles



Le bureau de la police municipale d'Annet-sur-Marne, est situé au 21 rue de Marne
Horaires d'ouverture aux publics : **Du lundi au vendredi de 10h à 12h -- de 15h à 16h**

**Pour tout renseignement complémentaire,
 vous pouvez nous contacter au : 01.88.60.02.87.
 En dehors de ces horaires, contactez le 17**

Collecte des déchets :

Depuis 2014, la collecte des déchets est une compétence de la Communauté de Plaines et Monts de France (CCPMF).

Afin de recycler vos biodéchets, la CCPMF met à votre disposition gratuitement un composteur par foyer, mais vous avez aussi la possibilité de mettre vos biodéchets dans les 11 points de collecte répartis sur la commune.

Pour toutes questions concernant les déchets, vos containers ou votre facturation, vous devez appeler la Communauté de Communes Plaines et Monts de France au : 01.60.54.68.40



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI MATIN SEMAINE PAIRE (poubelle grise)

Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
6	3	3	14	12	9	7	4	1	13	10	8
20	17	17	28	26	23	21	18	15	27	24	22
		31						29			

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Du 12/03 au 10/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines LE MERCREDI APRÈS-MIDI

EN JUILLET-AOÛT TOUTES LES DEUX SEMAINES
02/07 - 16/07 - 30/07
13/08 - 27/08

BORNES À VERRE

APPORT VOLONTAIRE

Tous les verres* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.

*hors le verre cassé, les flacons de parfum, les ampoules...

ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous, inscription obligatoire sur votre portail usager.

COLLECTE SÉLECTIVE

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines LE DIMANCHE MATIN

BORNES À BIODÉCHETS

APPORT VOLONTAIRE

Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

BORNES À VÊTEMENTS

APPORT VOLONTAIRE

Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

Important : N'oubliez pas qu'en cas de déménagement vous devez appeler la Communauté de Communes Plaines et Monts de France afin d'arrêter la facturation du traitement de vos ordures ménagères.

Vous rencontrez des difficultés ?

Un agent du CCAS peut vous recevoir **sur rendez-vous au 01 60 26 02 79.**

Lors des permanences France Services, un conseiller vous accompagne dans vos démarches administratives aussi diverses soient-elles : Aide personnalisée à la constitution de dossiers, simulation des droits et aides sur les démarches santé, famille, retraite, recherche d'emploi, aide au renouvellement des papiers d'identité, de la carte grise, du permis de conduire et accès au solde des points de permis, accompagnement à la déclaration d'impôts sur le revenu et du prélèvement à la source.

Les permanences ont lieu le vendredi de 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous : france.services@cc-pmf.fr ou au 01.60.54.68.56

La conciliatrice de justice peut aussi vous recevoir pour tout litige de voisinage ou problème personnel. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : pierrette.arquevaux@conciliateurdejustice.fr

Octobre rose :

L'évènement familial et solidaire "jeu de piste, je dépiste" aura lieu cette année , le **samedi 9 octobre à partir de 9H à sur l'île de loisirs de Jablines / Annet.**

Réservation obligatoire: inscrivez vous via le formulaire sur www.cc-pmf.fr

Participation: 1 euro minimum par personne au profit de l'AVACS - Tél : 01.60.35.31.42

Une après-midi **sportive sera organisée par la commune en partenariat avec l'association de karaté.**

À la médiathèque, une table thématique sur le cancer vous attendra, avec des ouvrages et ressources pour mieux comprendre, s'informer et échanger.

Ensemble, bougeons et partageons pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.



Vos commerçants vous attendent

Bienvenue à Maison Elisen.

"Un salon pas comme les autres, né d'un rêve longtemps caressé par Aurélie, coiffeuse experte, amoureuse de son métier et des gens.

Maison Elisen, c'est sa maison, mais aussi celle de tous ceux qui cherchent plus qu'un rendez-vous coiffure : un lieu de paix, d'écoute et de transformation, dans un décor naturel et bohème chic.

"Je n'ai jamais trouvé cet écrin ailleurs... alors j'ai créé un lieu qui me ressemble", explique Aurélie. Ici, tout est pensé avec douceur : les matières, les couleurs, l'atmosphère. On s'y sent reçu comme chez soi, guidé avec soin, écouté avec attention.

Mais cette maison ne vit pas seule. À ses côtés, une autre Aurélie, sa collaboratrice, forme avec elle un tandem aussi professionnel que complice. Aurélie l'employée, c'est l'énergie solaire du salon, toujours attentive au moindre détail. Elle coiffe avec passion, générosité et une main sûre, sa bienveillance rayonne et marque les esprits.

"La blague, ici, c'est qu'on ne sait jamais laquelle des deux Aurélie on appelle !", plaisante-t-on souvent dans le salon. Une double dose de bonne humeur et de savoir-faire, pour le plus grand bonheur des clientes et clients.

Et pour compléter ce trio, il y a Fanny, la jeune apprentie qui apprend chaque jour à ciseler les gestes et à affiner le regard.

Maison Elisen, c'est donc un lieu, une équipe, une vision : celle d'une coiffure respectueuse du cheveu et de l'humain, à la croisée de l'élégance, de la nature et du bien-être."



Le centre paramédical Val Santé fête sa première année d'ouverture !

Depuis un an, le centre accueille déjà un cabinet d'infirmier ainsi qu'un cabinet d'ostéopathie.

À partir de septembre, deux nouvelles professionnelles rejoindront le centre : une nutritionniste et une psychomotricienne viendront compléter l'offre de soins proposée sur place.

Faisons vivre notre cœur de ville

Constitué de deux espaces restaurations, la boulangerie, l'épicerie, deux coiffeurs, la pharmacie, le marchand de vélos, ainsi que le marchand de journaux et le garage. On peut boire, manger, se faire coiffer et se soigner sans prendre la voiture. Nos petits commerces de proximité sont l'âme de la commune et le symbole de sa vitalité. C'est grâce à nos commerces que les Annétois peuvent trouver un mode de consommation plus éco-responsable.

Alors soutenons les !!

Vos commerçants vous attendent...



... et sur le marché

Ils sont fidèles au poste tous les mercredis : le boucher-charcutier, le fromager, le marchand de légumes, et un mercredi sur deux pour les belles fringuettes.



Témoignage

Raquel Pereira et Yannis Blain, au service de l'urbanisme et des habitants

Arrivée en mai 2024 à la mairie d'Annet-sur-Marne, Raquel Pereira a rejoint le service urbanisme avec une solide expérience et une double passion : le domaine technique (bâtiments, assainissement, urbanisme) et la musique.

Formée au notariat, elle a consacré l'essentiel de sa carrière à des fonctions techniques, avant d'intégrer pendant sept ans le conservatoire de musique de Chelles, Brou et Courtry. Aujourd'hui, elle met sa rigueur et sa curiosité au service des Annétois, avec le souci constant de concilier cadre réglementaire et qualité de vie.

Parmi ses missions : certificats de conformité, arrêtés liés aux voiries, gestion des dossiers d'infraction à l'urbanisme... Mais c'est surtout l'instruction des autorisations d'urbanisme qui mobilise son énergie.

Elle est aidée dans ses tâches par Yannis Blain qui a rejoint la municipalité depuis le mois de février.

Il est rappelé qu'une plateforme est disponible depuis le site de la mairie permettant de déposer vos demandes d'urbanisme de façon simple, rapide et écoresponsable.



Tribune libre

texte non communiqué

Informations pratiques

Mairie

38, rue Paul Valentin
77410 Annet sur Marne
01 60 26 02 79
Site : www.annetsurmarne.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 17h30
- Samedi : 8h30 - 12h

Pour toutes questions contacter la mairie : mairie@annetsurmarne.fr

Accueil de loisirs Les Annetons

3 Avenue Victor Vasarely
☎ 01 60 03 29 42

Médiathèque

Centre Culturel Claude Pompidou
41, rue de Rigaudin
☎ 01 60 03 85 96

École Primaire Lefort - Auzias

3 bis Rue Paul Valentin
☎ 01 60 26 15 51

École Primaire Vasarely

29 allée Alfred Sisley
☎ 01 60 26 37 89

A vos agendas !



Octobre

01/10 : " Octobre Rose " à la médiathèque
04/10 : Pièce de théâtre au centre culturel "Braquage en cours " à 20h30
07/10 au 31/12 : " Viens jouer à la PS 5 " jusqu'au 31 décembre à la médiathèque
11/10 : " Octobre Rose " au dojo de 14h à 16h
16/10 : " Dessine-moi une histoire " à 16h à la médiathèque
18/10 : Pièce de théâtre au centre culturel " Toc-Toc " à 20h30 avec l' association Scène et Marne
31/10 : Halloween à la Sapinière de 17h30 à 20h00 avec Anim'Annet

Novembre

05/11 : Don du sang (dans l'après midi, horaire à définir) au centre culturel
08/11 : Un auteur à la médiathèque
13 au 16/ 11 : Exposition au centre culturel avec Annet en Arts
19/11 : "Histoires et comptines" à 10h30 à la médiathèque
20/ 11 : Repas des aînés au centre culturel

Décembre

03/12 : Ouverture de la boîte aux lettres du Père Noël sur la place de l'église à 17h avec Anim'Annet
03/12 : Atelier de Noël de 15h à 17h30 à la médiathèque
06/12 : Comédie musicale tous publics " Embarquement immédiat " à 16h au centre culturel
07/12 : Marché de Noël sur la place de l'église de 10h à 16h
10/12 : Atelier de Noël de 15h à 17h30 à la médiathèque
13/12 : Concert de Noël dans l'église à 20h30 avec l' association Chant'Annet et le Choeur Résonance

Retrouvez-nous !

Vous pouvez nous retrouver sur le site de la commune, la page Facebook et sur Instagram pour suivre toutes les actualités de la commune (travaux, manifestations, informations diverses).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les services de la commune ou à poser votre question sur maire@annetsurmarne.fr



Ville d'Annet Sur Marne



Site internet



[annet.sur.marne](https://www.annet.sur.marne)

Photos : Mairie d'Annet-sur-Marne

Réalisation / Documentation / Conception :

Madame Stéphanie Auzias

Mairie d'Annet-sur-Marne

38, rue Paul Valentin - 77410 Annet-sur-Marne

01 60 26 02 79 - Site internet : www.annetsurmarne.com

Tirage : 1600 exemplaires

Date de parution : quatrième trimestre 2025

Impression : Déclic Graphique - 1 rue du Général de Léry
77410 Annet sur Marne - www.declic-graphique.com

Dépôt légal : quatrième trimestre 2025